

RECENSEMENT DES ÉVACUATIONS FORCÉES DE LIEUX DE VIE OCCUPÉS PAR DES ROMS (OU DES PERSONNES DÉSIGNÉES COMME TELLES) EN FRANCE

(1^{er} trimestre 2016)

1. Résumé

Des évacuations forcées en hiver : une « politique indigne de destruction »

Durant le premier trimestre 2016, 3 683 personnes ont été expulsées de force par les autorités de 25 lieux de vie. 100 personnes ont dû quitter un lieu de vie faisant suite à un incendie. Ces chiffres qui restent élevés indiquent que les conditions hivernales ne sont pas prises en compte lors des évacuations de ces bidonvilles ou squats.

Nous observons aussi une montée significative des expulsions fondées sur un arrêté de péril ou d'insalubrité de l'autorité communale. En effet, il y eut 11 évacuations forcées faisant suite à une assignation devant les tribunaux par les propriétaires des terrains ou des squats contre 14 faisant suite à un arrêté d'insalubrité ou de péril pris par la mairie ou le préfet. Sur les 25 évacuations effectuées par les autorités, des solutions d'hébergement temporaires n'ont été proposées que 13 fois. À la suite des 12 autres évacuations, les familles ont été tout simplement mises à la rue par les forces de l'ordre. Durant l'évacuation faisant suite à un incendie, il y n'y a pas eu de solution d'hébergement d'urgence mise en place, la majorité des habitants ayant déjà quitté les lieux avant le sinistre.

Depuis le début de l'année, la région Ile-de-France concentre 74 % des personnes expulsées, suivie par la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 16 % et les Pays-de-la-Loire avec 8 %.

L'analyse des terrains selon le type de propriétaire montre que 17 terrains évacués de force sont publics, et deux de ces terrains publics font l'objet d'un projet justifiant cette évacuation. Ces évacuations forcées restent donc bien l'expression d'une volonté politique de rejet émise par un ensemble d'autorités étatiques. Ceci démontre aussi que cette politique d'évacuation forcée systématique n'est pas mise en place pour défendre la propriété privée (prétexte souvent employé), puisque les propriétaires sont publics dans la très grande majorité des cas.

Nous considérons que la circulaire du 26 août 2012 n'est pas appliquée.

Ces expulsions sont à nouveau condamnées par le Commissaire aux droits de l'Homme ou la Commission antiracisme (Ecri) du Conseil de l'Europe. Dans la lettre que le Commissaire aux droits de l'Homme a envoyée le 26 janvier 2016 à M. B. Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, M. Nils Muižnieks spécifiait en effet : « *En outre, comme je l'ai rappelé dans mon rapport de 2015, le Comité européen des droits sociaux a rendu une série de décisions concernant la France, constatant plusieurs violations de la Charte sociale européenne concernant les droits sociaux des Roms.* »¹

Remarque

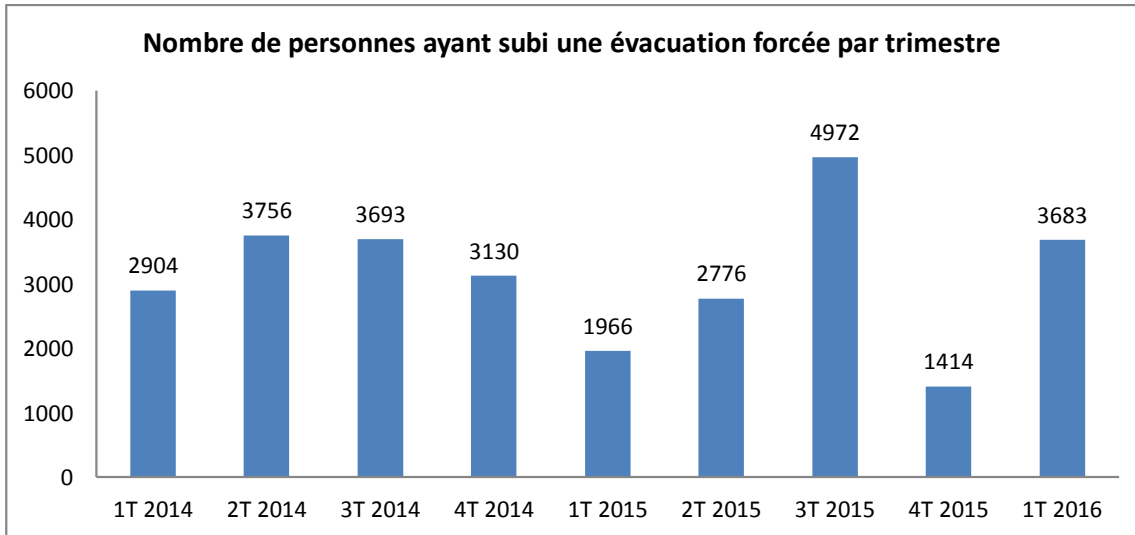
Ce recensement est le fruit d'un travail commun entre la [Ligue des droits de l'Homme](#) (LDH) et le [European Roma Rights Centre](#) (ERRC). Sans avoir la prétention à l'exhaustivité de la situation étant donné le manque de données officielles disponibles, ce recensement voudrait cependant en être l'expression la plus objective possible.

¹ CommHR/MB/sf 005-2016, Commissaire aux droits de l'Homme, Strasbourg, le 26 janvier 2016.

2. Évolutions par rapport aux périodes précédentes

Les tableaux suivants détaillent les différents nombres recensés et leurs évolutions.

Cette analyse montre que le nombre de personnes évacuées durant le premier trimestre 2016 reste très élevé pour une période hivernale. Ceci est indigne en soi et ne présage rien de bon pour la période de l'été qui concentre généralement le plus grand nombre d'expulsions.



	nbr d'évac. par les autorités	nombre d'incendies	nbr de lieux évacués	Solutions partielles de relogement	Evacués par les autorités	Evacués suite aux incendies ou autres	Nbr de personnes
1T2014	27	9	36	17	2904	524	3428
2T2014	38	2	40	18	3756	51	3807
3T2014	41	2	43	21	3693	74	3767
4T2014	32	4	36	15	3130	317	3447
Grand Total	138	17	155	71	13483	966	14449
1T2015	18	2	20	7	1966	110	2076
2T2015	25		25	6	2776		2776
3T2015	47	1	48	11	4972	100	5072
4T2015	21	2	23	5	1414	200	1614
Grand Total	111	5	116	29	11128	410	11538
1T2016	25	1	26	13	3683	100	3783
Grand Total	25	1	26	13	3683	100	3783

Note : Ces estimations **n'incluent pas** les éloignements du territoire faisant suite à une décision administrative ni les rapatriements par charter de l'OFII.

3. Répartition régionale

Depuis le début de l'année, la région Ile-de-France concentre 74 % des personnes évacuées, suivie par la région Auvergne-Rhône-Alpes avec 16 % et les Pays de la Loire avec 8 %.

4. Harcèlements, rejets, mises en péril, menaces, rappels à l'ordre

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et ne donne que quelques exemples des faits de violence, des discours de haine ou d'autres discriminations durant l'année 2016.

Durant le premier trimestre :

- « *Il semble évident qu'on assiste à une volonté de terroriser les familles afin de les faire disparaître* », estime RESF suite à deux perquisitions dans des familles roms en Isère, fin décembre 2015².
- Le secrétaire général, Thorbjørn Jagland, répond aux informations selon lesquelles la police française a expulsé des centaines de Roms à Paris : « *Il est essentiel que les autorités françaises fournissent à toutes les personnes qui ont été contraintes de quitter le campement – dont des enfants et des personnes âgées – un autre logement adéquat, d'autant plus qu'ils ont décidé de prendre cette mesure pendant l'hiver.* »³
- Le terme de pickpockets roms⁴ apparaît dans certains médias alors que la France interdit la collecte de données à caractère ethnique.
- « *Une peine de 25 000 € d'amende a été requise jeudi à Nice (Alpes Maritimes) à l'encontre de l'ex-président du Front national Jean-Marie Le Pen, pour avoir qualifié la présence des Roms "d'urticante" et "odorante", dans un discours en 2013.* »⁵
- « *Le commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe s'inquiète du "climat d'antitsiganisme" qui règne dans le pays. Le ministre de l'Intérieur répond qu'il faut respecter le droit de propriété.* »⁶
- Après avoir été expulsés de leur lieu de vie à Carquefou, le 3 mars 2016, les habitants ont été repoussés de partout par la police et de guerre lasse ils se sont installés sur un terrain qu'ils occupaient déjà deux ans plus tôt.⁷
- « *Dans une lettre ouverte publiée le 23 février, Médecins du monde dénonce le traitement des Roms expulsés au début du même mois de la Porte des Poissonniers à Paris. Cette expulsion avait eu lieu malgré une décision de justice en faveur de leur maintien. L'organisation humanitaire réclame que les médecins bénévoles puissent terminer les suivis médicaux déjà commencés auprès des habitants du bidonville.* »⁸
- Dans un rapport sur les violences policières, l'Acat observe que « *de nombreuses allégations de violences policières ont par ailleurs été dénoncées lors d'opérations de démantèlement de camps ou d'installations de fortune. Des actes de violence ont ainsi été dénoncés lors de l'évacuation de campements de personnes roms à Marseille et en région parisienne* »⁹.
- Un nourrisson rom est décédé suite à un incendie dans un campement à Lille. Ses parents ont été placés en garde à vue¹⁰ même s'il s'agit, « *selon les premiers éléments de l'enquête, "d'une cause accidentelle"*¹¹ ».

² « Etat d'urgence : en Isère, des perquisitions chez les Roms sans-papiers », Julia Pascual, Etatdurgencelemonde, 12 janvier 2016.

³ Le secrétaire général Thorbjørn Jagland répond aux informations selon lesquelles la police française a évacué des centaines de Roms à Paris, Conseil de l'Europe - 04/02/2016 09:40:00.

⁴ « Pickpockets roms : la procureure de Meaux salue la coopération avec la police roumaine », *Le Parisien*, 12 février 2016 : <http://www.leparisien.fr/chessy-77700/pickpockets-roms-la-procureure-de-meaux-salue-la-cooperation-avec-la-police-roumaine-12-02-2016-5540069.php>

⁵ « Propos sur les Roms : 25 000 € requis contre Jean-Marie Le Pen », *Le Parisien*, 18 février 2016.

⁶ « Le Conseil de l'Europe inquiet des évacuations de Roms sans relogement en France », *Libération*, 16 février 2016.

⁷ « L'errance des Roms de Carquefou », par Marion Fersing, France Bleu Loire Océan, vendredi 4 mars 2016.

⁸ « Médecins du monde dénonce l'expulsion du plus grand bidonville de Paris », Allodocteurs.fr, 26 février 2016.

⁹ « L'ordre et la force, enquête sur l'usage de la force par les représentants de la loi en France », p. 18, Acat, mars 2016.

¹⁰ « Bébé rom décédé dans un incendie à Lille : les parents sont en garde à vue », *La Voix du Nord*, 21 mars 2016 :

<http://www.lavoixdunord.fr/region/bebe-rom-decede-dans-un-incendie-a-lille-les-parents-ia19b0n3400079>.

¹¹ « Lille: un nourrisson meurt dans l'incendie d'un campement rom », BMF TV, 20 mars 2016 :

<http://www.bfmtv.com/societe/lille-un-nourrisson-meurt-dans-l-incendie-d-un-campement-rom-960553.html>.



Evacuations forcées de Roms étrangers occupant des lieux de vie en France (année 2015)

Adresse ou lieu-dit	Commune(s)	Dpt	Région	Date	Trim	Nombre Nbr total de personnes évacuées	Expulsés pour cause				Sol. de relog. (1 = partielle)	Arrêté Préfet / Maire / 48h flagrance	Motif jugement TGI ou TA	seuls sous pression	Propriétaire du terrain			Source/Réaction							
							Nbr de personnes évacuées par les autorités	nbr	Nbr de personnes évacuées suite à incendies ou autres	nbr					Public	projet sur le terrain (1=oui)	Privé								
118 rue Bergson	Saint-Etienne	Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	9-janv.	1T2016	40	40	1			1		1					1	Le Progrès 9 janvier						
La Feysine	Villeurbanne	Métro Lyon	Auvergne-Rhône-Alpes	12-janv.	1T2016	100	100	1			1		1						Rue89 Lyon 12 janvier						
Rue Jacquard	Vaulx-en-Velin	Métro Lyon	Auvergne-Rhône-Alpes	12-janv.	1T2016	250	250	1			1		1						1	Rue89 Lyon 12 janvier					
Rue du Dauphinée	Saint-Priest	Métro Lyon	Auvergne-Rhône-Alpes	12-janv.	1T2016	70	70	1			1		1							Rue89 Lyon 12 janvier					
Boulevard Ney	Paris	Paris	IDF	3-févr.	1T2016	400	400	1			1		1							1	Le Monde 3 février				
Usine de la Brèche SIAAP	Epainay-sur-Seine	Seine-Saint-Denis	IDF	5-févr.	1T2016	100	100	1				1									1	LDH Paris 18			
Rue des deux parcs	Noisiel	Seine-et-Marne	IDF	12-févr.	1T2016	120	120	1			1	1									1	Coll. Val Maubuée			
AM 332	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	12-févr.	1T2016	200	200	1			1	1										1	Coll. Val Maubuée		
AN016	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	12-févr.	1T2016	20	20	1			1	1										1	Coll. Val Maubuée		
AN016	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	18-févr.	1T2016	15	15	1				1										1	Coll. Val Maubuée		
AN006	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	18-févr.	1T2016	10	10	1				1										1	Coll. Val Maubuée		
La Forestière	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	17-févr.	1T2016	100	100	1				1										1	Coll. Val Maubuée		
Squats des Bosquets	Cannes	Alpes-Maritimes	PACA	17-févr.	1T2016	7	7	1			1		1									1	Nice Matin 17 février		
Quai de la société Paprec	Lagny-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	23-févr.	1T2016	300	300	1					1									1	Coll. Val Maubuée		
Plouys	Wattrelos	Nord	Hauts de France	24-févr.	1T2016	100			100	1													1	Nord Eclair	
420 Blvd National	Marseille	Bouches-du-Rhône	PACA	26-févr.	1T2016	48	48	1			1	1											1	La Provence	
Moulin Boisseau	Carquefou	Loire-Atlantique	Pays-de-la-Loire	2-mars	1T2016	300	300	1				1											1	Breizh-info 2 mars	
Rue de la Lys	Halluin	Nord	Hauts de France	2-mars	1T2016	12	12	1					1											1	Nord Eclair
Chemin des Prés	Wissous	Essonne	IDF	3-mars	1T2016	400	400	1			1	1											1	Le Républicain	
Cité Descartes	Champs-sur-Marne	Seine-et-Marne	IDF	3-mars	1T2016	100	100	1				1											1	Coll. Val Maubuée	
Bvd de Parilly	Lyon	Métro Lyon	Auvergne-Rhône-Alpes	4-mars	1T2016	60	60	1			1	1											1	Rebelyon 5 mars	
Près de la gare du centre	Argenteuil	Val-d'Oise	IDF	9-mars	1T2016	17	17	1				1											1	Le Parisien 11 mars	
Chemin de fer et D301	St-Brice-sous-Forêt	Val-d'Oise	IDF	8-mars	1T2016	300	300	1				1											1	Le Parisien 8 mars	
Av Roger-Salengro	Villeurbanne	Métro Lyon	Auvergne-Rhône-Alpes	11-mars	1T2016	54	54	1			1		1										1	Lyonnecapitale 11 mars	
Rue Graham Bell	Bussy-St-Georges	Seine-et-Marne	IDF	29-mars	1T2016	600	600	1					1										1	Coll. Val Maubuée/LaMarne	
131 Chemin du Corps de garde	Chelles	Seine-et-Marne	IDF	29-mars	1T2016	60	60	1					1										1	Romeurope 30 mars	
1er trimestre 2016						3783	3683	25	100	1	13	14	11				17	2	8						

5. Résultats détaillés pour le 1^{er} trimestre 2016

Annexe 1

1. Description des données prises en compte dans l'étude

L'étude a recensé la dénomination du lieu de vie, la commune, le nombre de personnes expulsées, les causes de l'évacuation forcée, les propositions de relogement, les bases légales de l'évacuation (procédure d'expulsion initiée par le propriétaire du lieu de vie ou arrêté pris par le maire ou le préfet), ainsi que les sources de l'information dans chacun des cas.

Chaque évacuation est caractérisée de la manière la plus complète et seules les informations vérifiables obtenues de sources fiables, mentionnées ci-dessous, sont comptabilisées.

2. Définitions

Le vocabulaire doit être précisé : un terrain est évacué et une personne expulsée. En droit, on parle d'évacuation d'un terrain, d'un bâtiment lorsque la mesure vise le lieu, et d'expulsion lorsque la mesure vise la ou les personnes. D'autre part, le terme « lieu de vie » désigne l'endroit où vivent les personnes, cet endroit pouvant être un bidonville, un squat, un hangar désaffecté... ou une caravane en état ou non de marche. La dénomination du lieu de vie est celle de l'endroit mentionné dans la source, par exemple « le Hanul ». L'adresse est évidemment notée quand c'est possible.

La commune est celle sur laquelle le lieu de vie existe. Les cas sont fréquents où le lieu de vie chevauche plusieurs communes, par exemple Noisy-le-Grand / Bry-sur-Marne. Ces cas prêtent souvent à confusion : plusieurs rapports d'apparence différente concernent en fait le même lieu de vie. Une attention particulière a été portée à ce point afin de garantir l'information.

La date est celle du jour où a eu lieu l'évacuation forcée.

Le nombre de personnes est celui mentionné dans la source.

L'expulsion forcée peut résulter d'un arrêté d'expulsion pour occupation illégale ou insalubrité du lieu de vie, ou d'un accident (incendie). Plusieurs causes peuvent se cumuler. Par exemple, à Massy (Essonne) en 2010, il y eut : distributions d'OQTF, incendie, arrêté d'expulsion, enfermement, retours ARH et retours forcés, et destruction de ce qui restait du lieu de vie par les autorités communales.

Quand des propositions de relogements sont mentionnées dans la source, elles figurent au tableau. Elles sont généralement partielles, car, dans la majorité des cas, elles séparent les familles et sont destinées uniquement aux femmes accompagnées d'enfants en bas âge dans un hébergement d'urgence pour quelques jours. Pour cette raison, elles sont très souvent refusées par les personnes concernées.

L'origine des décisions justifiant les évacuations est comptabilisée. Elles peuvent être prises par un Tribunal (d'instance, de grande instance, administratif, une cour d'appel), ou suite à un arrêté d'insalubrité ou de péril pris par une mairie ou un préfet. Le nombre de départ ne faisant pas suite à l'usage de la force est aussi recensé. Ces départs font généralement suite à un harcèlement et des menaces policières.

Le propriétaire peut être soit public, soit privé. La catégorie « Public » inclut les communes, départements, administrations territoriales ou nationales ainsi que tout organisme dépendant d'une manière ou d'une autre de l'autorité de l'Etat (Réseau ferré de France par exemple). La catégorie « Privé » inclut une personne morale ou physique privée.

La source est l'origine de l'information. Le même événement peut être décrit dans plusieurs sources. Chaque source est référencée. Seules les plus fiables et les plus précises ont été retenues : articles de presse et média, communiqués de presse, témoignages directs diffusés ou transmis par une ONG.